

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Ergothérapie

### 1 Intitulé du module 2019-2020

**Modèles et interventions auprès des enfants et adolescents**

<p><b>Code</b> S.ER.SO.2426.F.19</p> <p><b>Niveau</b>  <input type="checkbox"/> module de base  <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement  <input type="checkbox"/> module avancé  <input type="checkbox"/> module spécialisé</p>	<p><b>Type de formation *</b>  <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres</p> <p><b>Caractéristique</b>  <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO</p>	<p><b>Type de module</b>  <input checked="" type="checkbox"/> module principal  <input type="checkbox"/> module lié au module principal  <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire</p>	<p><b>Organisation temporelle</b>  <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre  <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres  <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps  <input type="checkbox"/> semestre d'automne  <input type="checkbox"/> Autres</p>
--	---	---	---

### 2 Organisation

<p><b>Crédits ECTS *</b> 5 ECTS</p>	<p><b>Langues(s)</b> <input checked="" type="checkbox"/> français</p>
---	---

### 3 Prérequis

avoir validé le(s) module(s)  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autres

**Autres prérequis**

### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

**Compétences visées**

- Ab1 Appliquer efficacement ses compétences dans la pratique.  
 Ab2 Développer avec l'utilisateur un plan de traitement qui repose sur l'identification des capacités et les restrictions de performance et qui définit des priorités.  
 Ab3 Evaluer les performances occupationnelles à l'aide d'instruments d'évaluation et en recourant à des savoirs pertinents et actualisés issus de la science de l'occupation et des sciences de référence.  
 Ab4 Intégrer dans l'intervention des activités quotidiennes, ainsi que d'autres moyens et méthodes ergothérapeutiques reconnus.  
 Eb1 Identifier chez l'individu les facteurs qui limitent ou favorisent la santé, la qualité de vie et l'accès au traitement.  
 Eb3 Favoriser les possibilités d'action, la réalisation des occupations et la participation sociale des usagers et de cette manière les aider à atteindre leurs objectifs.

**Buts**

Ce module vise à connaître des instruments à évaluation, modèles et techniques utilisés en ergothérapie dans des contextes comme le domicile, l'école, l'institution, auprès des enfants et adolescents avec des troubles moteurs, cognitifs, sensoriels et/ou psycho-affectifs limitant leurs activités et leur participation sociale.  
 Il vise à mettre en œuvre la méthodologie acquise afin de faciliter l'engagement des enfants et des adolescents dans le jeu, la communication, les soins corporels, les déplacements, les activités scolaires et extrascolaires selon les principes de la pratique centrée sur la famille.

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Ergothérapie**

## 5 **Contenu et formes d'enseignement \***

**Unité 1. Evaluation, 2 ECTS** (S. Ray-Kaesler)

**Unité 2. Intervention, 3 ECTS** (R.Garo-Calderari, S. Ray-Kaesler, E. Rossini-Dreck, L. Vuilleumier)

### Unité 1. Evaluation

32 périodes

L'unité 1 est consacrée au processus d'évaluation, aux buts, principes et méthodes d'évaluation et aux instruments permettant d'évaluer l'environnement, l'activité, la participation, le fonctionnement psychosocial, neuropsychologique, sensorimoteur d'enfants et adolescents fréquemment adressés en ergothérapie.

- Evaluation: démarche et méthodes.
- Evaluation de l'enfant ayant une paralysie cérébrale.
- Bilan de l'enfant avec des difficultés d'écriture.

### Unité 2. Intervention

48 périodes

L'unité 2 est consacrée à la démarche d'intervention et aux moyens, modèles et méthodes d'intervention génériques et/ou spécifiques.

Moyens génériques:

- raisonnement clinique,
- usage conscient de soi,
- processus d'enseignement-apprentissage,
- stimulations sensorielles avec réponse adaptée,
- pratique centrée sur l'occupation,
- pratique centrée sur l'enfant et la famille.

Modèles, méthodes et techniques spécifiques:

- enseignement-apprentissage,
- acquisition d'habiletés motrices,
- comportementaux, psycho-éducatifs et relationnels,
- neuro-développemental,
- intégration sensorielle, autres approches sensorielles,
- jeu, modèle ludique,
- interventions à domicile,
- interventions en milieu scolaire,
- activités manuelles et grapho-motrices,
- biomécanique, orthèses, aides techniques et positionnement,
- technologies d'assistance et adaptations de l'environnement,
- recommandations internationales pour les enfants avec certaines conditions de santé.

### Modalités pédagogiques générales

Cours, séminaires avec travail encadré.

En cas d'absentéisme, l'enseignant-e est en droit de faire signer une liste de présence aux étudiant-e.

### Modalités pédagogiques spécifiques

Unité 1: tutorats (tiers de classe) et séminaires avec présentation orale en groupe. Présence obligatoire.

Unité 2: Les étudiant-e-s effectuent au fil du cours les lectures recommandées. Cours, exercices, vignettes cliniques.

## 6 **Modalités d'évaluation et de validation \***

### But de l'évaluation

Unité 1. Vérifier l'acquisition des connaissances sur les instruments d'évaluation, la capacité à se documenter sur ces derniers et à communiquer à leur sujet.

Unité 2. Vérifier l'acquisition de la démarche des méthodes et techniques d'intervention et la capacité à les mobiliser dans une démarche clinique.

### Modalités d'évaluation

Unité 1. Validation par une présentation orale en groupe (2/3 de la note de l'unité) et une fiche technique en cours de semestre (1/3 de la note de l'unité).

Unité 2. Examen écrit (questions à développement) de 2h00. Semaine 27.

La note finale du module est calculée proportionnellement au nombre de crédit de l'unité. Unité 1: 2/5. Unité 2: 3/5. Les unités sont évaluées au 1/4 de point et le module au 1/2 point.

### Critères d'évaluation et de validation

Les critères d'évaluation de la fiche technique sont: la pertinence et l'exactitude du contenu et des références - la complétude de la fiche. Les critères d'évaluation de la présentation orale sont: la pertinence et l'exactitude du contenu - l'organisation et la cohérence du contenu - la qualité de la présentation (support et méthodes pédagogiques, participation de tous les membres du groupe) - la pertinence des réponses au panel de discussion.

Les étudiant-e-s d'un groupe obtiennent toutes et tous la même note pour autant qu'il-elle-s soient présent-e-s aux tutorats et aux séminaires de l'unité 1. Toute absence de plus de 2 périodes aux tutorats, y compris lorsqu'elle est certifiée, ne permet pas à l'étudiant-e d'obtenir la note de groupe pour la fiche ni de présenter avec son groupe lors des séminaires et entraîne sa compensation par un travail individuel équivalent à rendre sous forme écrite en semaine 27. Lorsqu'un-e étudiant-e est absent-e à plus de 2 périodes lors des séminaires, 1 point est ôté à sa note de l'unité 1. Lorsque l'absence est certifiée l'étudiant-e peut cependant renoncer à créditer le module et reprendre l'unité 1 au terme de sa formation.

En cas de plagiat, le groupe obtient 0. Les documents non fournis et présentations non réalisées obtiennent 0. Les documents rendus au-delà des délais sont notés 1.

## 7 **Modalités de remédiation \***

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

## 7a **Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

### Autres modalités de remédiation

Remédiation possible par un examen écrit d'une heure (unité 1) et examen écrit de 2 heures (unité 2). Semaine 33.

**Domaine HES-SO Santé**  
**Filière Ergothérapie**

**8 Remarques**

En première session, toute note inférieure à E (4) au module entraîne un Fx et une remédiation. Seule-s la ou les unité-s de cours ayant entraîné l'échec est ou sont remédiée-s. La note finale après remédiation est la moyenne, au 1/2 point, de la ou des unité-s remédiée-s (notée-s au 1/4 de point), le cas échéant la combinaison de la note de la ou des unité-s remédiée-s avec la note de la ou des unité-s réussie-s en première session.

En remédiation, toute note inférieure à E (4) entraîne un F et la répétition du module.

Lorsque le module est répété, l'étudiant-e se présente à tous les examens du module dans la même forme et les mêmes conditions que les autres étudiant-e-s inscrit-e-s au module. Cependant, lorsque le module est répété, une note inférieure à E (4) en première session entraîne un F, l'échec du module répété et l'arrêt de la formation.

**9 Bibliographie**

Case-Smith, J. & Clifford O'Brien, J.C. (2014). *Occupational Therapy for Children and adolescents*. 7th ed. St-Louis, Missouri: Mosby/Elsevier.  
Kramer, P. & Hinojosa, J., & Howe, J.H. (2018). *Frames of Reference for Pediatric Occupational Therapy (4th ed.)*. Philadelphia: Wolters Kluwer.

Lane, S. & Bundy, A. (2011). *Kids Can Be Kids: A Childhood Occupations Approach*. Philadelphia: F.A. Davis Company.

Rodger, S. & Kennedy-Behr, A. (2017). *Occupation Centred Practice with Children: A Practical Guide for Occupational Therapists*. (2nd ed.) Chichester: John Wiley & Sons.

**10 Enseignants**

**Nom du responsable de module \***  
RAY-KAESER Sylvie

**Descriptif validé le \***  
10.09.2019

**Descriptif validé par \***  
BERTRAND LEISER Martine